



Tel: +33 1 58 36 04 30
Fax: +33 1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 Paris
FRANCE

ASSOCIATION CERISE

Association loi 1901
46, rue Montorgueil
75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2024

Le 05 avril 2025

BDO PARIS AUDIT PME

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris\Ile de France
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036- Code APE 6920Z
Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €
TVA intracommunautaire FR30 511 858 433
FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 – SWIFT BIC : CRLYFRPP

ASSOCIATION CERISE

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

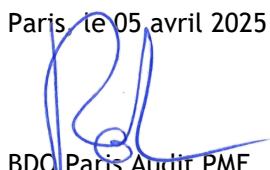
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 05 avril 2025



BDO Paris Audit PME
Représenté par Romain LUSSIANA
Commissaire aux comptes

BDO PARIS AUDIT PME

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris\Ile de France
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036 - Code APE 6920Z
Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €
TVA intracommunautaire FR30 511 858 433
FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 - SWIFT BIC : CRLYFRPP